

Permettre aux acheteurs de se connecter à leur projet depuis Archipad SAV

Posted on août 25, 2026 by Smaheine

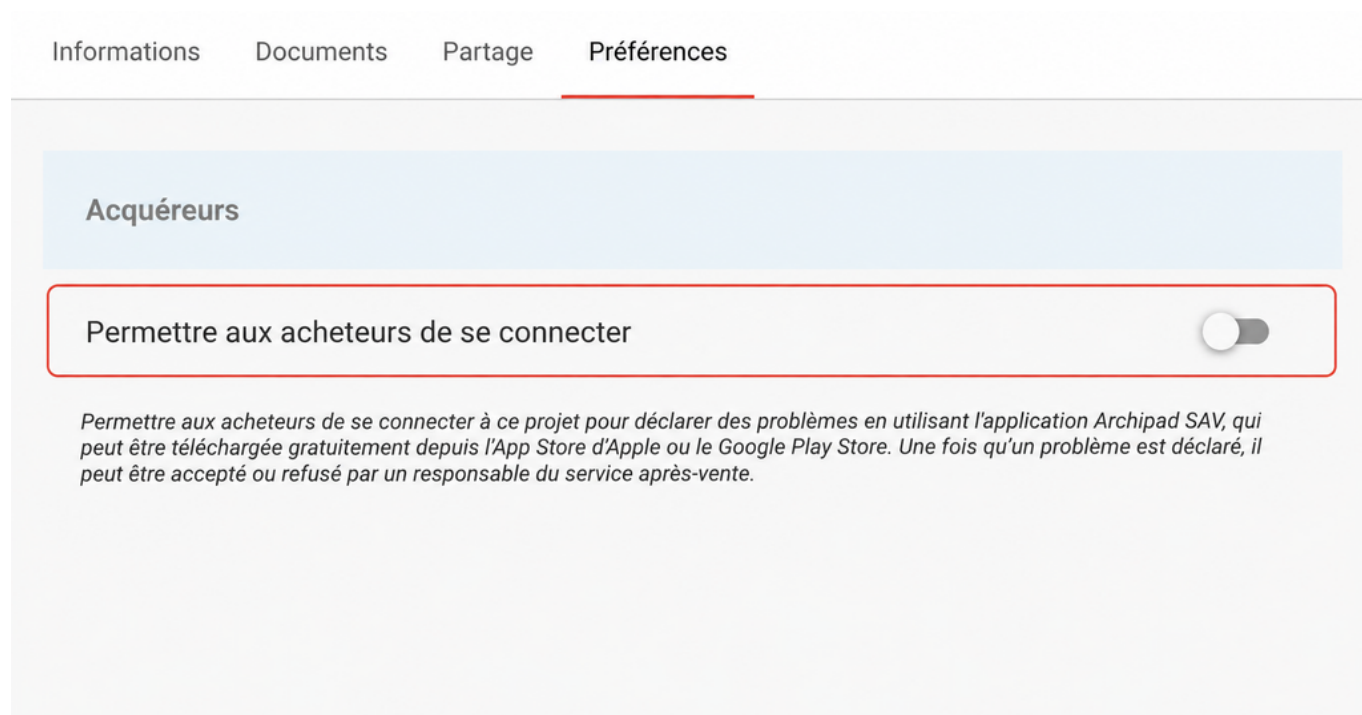
Activez l'autodéclaration dans les préférences du projet pour permettre aux acheteurs de se connecter à leur projet depuis l'application Archipad SAV et d'y déclarer des désordres.

Cette option peut uniquement être activée depuis Archipad Web.

Activer l'accès des acheteurs

Depuis **Archipad Web** :

1. Ouvrez le projet concerné.
2. Sélectionnez l'onglet **Préférences**. pour accéder aux paramètres
3. Faites défiler la page jusqu'à la section **Acquéreurs**.
4. Activez l'option **Permettre aux acheteurs de se connecter**.



Une fois l'option activée, les acheteurs associés au projet peuvent se connecter à leur projet depuis l'application **Archipad SAV** et y déclarer des désordres.

Chaque désordre déclaré peut ensuite être accepté ou refusé par un responsable du service après-vente.

Désactiver l'accès des acheteurs

Depuis **Archipad Web** :

1. Sélectionnez l'onglet **Préférences**.
2. Faites défiler la page jusqu'à la section **Acquéreurs**.
3. Désactivez l'option **Permettre aux acheteurs de se connecter**.

Lorsque l'option est désactivée, les acheteurs ne peuvent plus se connecter à leur projet depuis l'application Archipad SAV.

Droits nécessaires

Vous devez disposer des droits nécessaires pour activer ou désactiver l'option **Permettre aux acheteurs de se connecter**.



Permettre aux acheteurs de se connecter à leur projet depuis
Archipad SAV

Si cette option n'est pas modifiable, contactez un administrateur de votre compte.